



**MAIRIE DE MARTEL
CONSEIL MUNICIPAL
Procès-verbal de la séance du jeudi 28 mai 2026**

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 19 Présents : 14 Votants : 19

L'an deux mil vingt-six et le vingt-huit mai à dix-neuf heures et trente minutes,
Le Conseil Municipal de la Commune de MARTEL s'est réuni en session ordinaire dans la salle du conseil municipal, sur convocation en date du 22 mai 2026 adressée par le maire Yannick OUBREYRIE, et sous la Présidence de Monsieur Yannick OUBREYRIE, maire.

Étaient présents : OUBREYRIE Yannick, COUMES Sylvie, ARESTIER Jérôme, GOURSAT Christine, DAVAL Christian, FOURNIER BOURGEADE Michèle, ROQUES Jean-Luc, VANDEKERCKOVE Marie-Christine, DUFOUR Agnès, GUINOT Christophe, GIL Olivier, DUBIT Vanessa, CASTANDET Nadège, CHABREYROUX Fabien, formant la majorité des membres en exercice, le conseil étant composé de 19 membres.

Excusés : LEVET Michel donne procuration à OUBREYRIE Yannick, BOTTERO Jacques donne procuration à ARESTIER Jérôme, BERGOUGNOUX Sandrine donne procuration à GOURSAT Christine, DAUBET Raphaël donne procuration à COUMES Sylvie, FOUILLOUX Mélody donne procuration à DUBIT Vanessa

Monsieur le Maire ouvre la séance à 19h30 et constate que le quorum est atteint.

1. DÉSIGNATION SECRÉTAIRE DE SÉANCE

Monsieur Olivier GIL est désigné à l'unanimité des présents et des représentés.

2. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE PRÉCÉDENTE

Le procès-verbal de la séance du 31 mars 2026 est **approuvé à l'unanimité des présents et représentés**.

3. DESIGNATION DU REPRESENTANT A LA SPL CAUVALDOR EXPANSION

M. le Maire fait part de sa volonté de représenter la commune à l'assemblée générale de la Société Publique Locale Cauvaldor expansion, l'agence économique de Cauvaldor.

Il soumet au vote cette désignation ainsi que la validation de sa candidature pour siéger au Conseil d'Administration au titre des 5 sièges réservés à l'Assemblée Spéciale.

Adopté à l'unanimité des présents et représentés.

4. ATTRIBUTION D'UNE AIDE FINANCIERE – STAGE PEDAGOGIQUE DE SECURITE ROUTIERE – COLLEGE DES 7 TOURS

M. le Maire rappelle l'engagement pris auprès du conseiller principal d'éducation du collège Les sept tours de participer au financement d'un stage pédagogique de sécurité routière.

Il propose d'attribuer au collège une aide sur la base de 25 € pour chacun des 28 élèves martelais concernés.

Adopté à l'unanimité des présents et représentés.

5. OPERATION ECLAIRAGE PUBLIC - RENOUELEMENT BORNES BASSES SECTEUR CARBON BLANC – TERRITOIRE D'ÉNERGIE DU LOT

M. le Maire fait part de la nécessité de remplacer des bornes basses défectueuses et dangereuses rue du Carbon blanc. Le reste à charge pour la commune s'élève à 4 650,00 €.

Adopté à l'unanimité des présents et représentés.

6. MISE A JOUR DU PLAN DE FINANCEMENT DE LA RESTRUCTURATION DE LA MEDIATHEQUE

M. le Maire présente au Conseil le nouveau plan de financement du projet de restructuration de la bibliothèque actualisant le chiffrage établi il y a deux ans et t intégrant les frais d'architecte et d'un coordinateur sécurité.

La nouvelle estimation du projet s'établit à 49 776,85 € HT financé comme suit : Région 14 933,06 - CAUVALDOR 9 495,18 – fonds propres 25 348,62.

M. le Maire soumet au vote.

Adopté à l'unanimité des présents et représentés.

7. MISE A JOUR DU PLAN DE FINANCEMENT DES TRAVAUX DE SECURISATION DES FALAISES DE GLUGES

M. le Maire fait part au Conseil du surcoût des travaux de sécurisation des falaises de Gluges lié à la localisation du site en zone Natura 2000 imposant le recours à un naturaliste et la mise en place de mesures particulières pour la préservation des espèces présentes (mise en place de nids, période limitée d'intervention ...). Par ailleurs, le fonds Barnier ne subventionne pas les travaux sur les zones dépourvues d'habitations, limitant l'assiette de subvention à 100 373,00 € sur un total de près de 160 000 €.

Le plan de financement proposé pour la partie subventionnable s'établit ainsi : Etat (Fonds de prévention des risques naturels majeurs) 50 186,00 €, Fonds vert 30 112,00 €, Autofinancement 20 075,00 €.

Les travaux de sécurisations ont débuté sur la partie la plus dangereuse au-dessus de l'hôtel. Il conviendra de caler lors d'une prochaine réunion les 2 à 3 tranches de travaux suivantes. Le coût total de ce chantier de sécurisation devrait avoisiner, a minima selon les risques, les 500 000 €.

M. le Maire soumet au vote le plan de financement de la première tranche de travaux.

Adopté à l'unanimité des présents et représentés.

8. MISE A JOUR DU PLAN DE FINANCEMENT DU PROJET CLUB-HOUSE

M. le Maire signale que des études complémentaires (de sol, thermique ...) sont requises sur ce dossier pour pouvoir bénéficier de subventions passant le coût estimatif de 180 000 € à 216 000 €.

M. le Maire soumet au vote le plan de financement qui s'établit comme suit : DETR 51 981,82 €, Département 43 299,40 €, CAUVALDOR 31 981,82 €, fédération française de foot 20 000 €, fonds propres 69 233,96 €.

Adopté à l'unanimité des présents et représentés.

9. ADHESION AU RESEAU FRANCOPHONE DES VILLES AMIES DES AINES

M. le Maire propose au Conseil d'adhérer au réseau francophone des villes amies des aînés. Il souligne la nécessité de proposer des aménagements tenant compte de la population vieillissante de Martel (installation de bancs, proposer de l'accompagnement...) Ce réseau permettra de bénéficier de subventions pour réaliser certains aménagements et développer les liens intergénération.

Mme Bourgeade note que beaucoup de personnes s'isolent et ne pratiquent plus d'activités sociales faute de moyens de locomotion.

L'adhésion annuelle au réseau est 50 €.

M. le Maire soumet au vote l'adhésion au réseau francophone des villes amies des aînés et propose de désigner Michèle Fournier Bourgeade et Christine Goursat respectivement représentantes titulaire et suppléante de la commune.

Adopté à l'unanimité des présents et représentés.

10. RESILIATION BAIL EMPHYTEOTIQUE ADMINISTRATIF PARCELLE CADASTREE BD 448 – LA CARETTE 025 : BUDGET PRINCIPAL

La parcelle supportant le local du comité des fêtes avait été mise à disposition de l'association par bail emphytéotique d'une

durée de 99 ans. Afin de réaliser les travaux sur le club house, la commune doit reprendre la maîtrise foncière de la parcelle. La résiliation du bail a été négociée avec le Comité des fêtes et un nouveau local leur a été proposé pour stocker leur matériel. M. le Maire précise que le club house ne sera pas uniquement celui du foot mais servira aussi aux autres associations, sportives ou non. Une convention sera passée avec le club de foot pour que le ménage y soit fait régulièrement.

M. le Maire soumet au vote la résiliation du bail emphytéotique conclu avec le Comité des fêtes.

Adopté à l'unanimité des présents et représentés.

11. AVENANT N°3 AU MARCHE DE MAITRISE D'ŒUVRE RELATIF AUX TRAVAUX DU PALAIS DE LA RAYMONDIE

À l'issue de la remise du dossier d'Avant-Projet Définitif (APD) correspondant à la tranche ferme et à une tranche conditionnelle, la commune a été amenée à recentrer l'opération sur la seule tranche ferme, Ces adaptations ont nécessité des prestations complémentaires de la part de l'équipe de maîtrise d'œuvre portant ainsi le montant total du marché à **163 808,44 € HT**.

M. le Maire propose au Conseil municipal d'approuver l'avenant n°3 au marché de maîtrise d'œuvre relatif aux travaux du Palais de la Raymondie.

Adopté à l'unanimité des présents et des représentés :

15. INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

Intervention de la gendarmerie pour arrêter de 2 personnes propriétaires d'un terrain à Martel se livrant à un trafic de stupéfiants.

Déchets ménagers : les conteneurs cours des fossés ont été remplacés par des colonnes qui sont vidées par camion grues. Les anciens bacs vont être nettoyés et mis en remplacement de conteneurs cassés.

Visite de la préfète : 17 juin 14h30 à 17h30

Composteurs : ceux du jardin partagé et du parc Monti fonctionnent bien. Il y a quelques soucis avec celui situé place de l'abreuvoir. Réfléchir à son déplacement, prévoir une réunion avec le technicien du SYDED et voir au sein de la Commission Développement durable la mise en place d'un référent par composteur.

Eglise : réunion avec l'architecte, attente de la validation de la DRAC pour lancer la consultation des entreprises. L'objectif est de tenir le calendrier suivant : 4^{ème} trimestre 2026 1^{er} trimestre 2027 pose parapluie, dépose de la toiture et de la charpente – 4^{ème} trimestre 2027 1^{er} trimestre 2028 travaux de couverture. Il a été demandé à la DRAC une confirmation écrite du maintien d'un taux de subvention de 40% pour la totalité des travaux.

Ecole primaire : installation des fixations du store, la toile sera posée la semaine prochaine. Il ne sera pas mis en place d'un service bus pour mener les enfants à la cantine en cas de vigilance jaune.

Festival de théâtre du 8 au 11 octobre 2026 en lien avec le thème de résurgence de Cauvaldor avec des spectacles de rue et une tête d'affiche connue pour renforcer l'attractivité de cette manifestation.

Sécurisation passage piétons : devis signé pour éclairer les passages avec des plots solaires.

Travaux : 8 juin revêtement définitif du parking cours des fossés ; reprises des galets en cours ; couverture du bac à boues à Gluges à programmer ; les travaux de rénovation de la toiture de la gendarmerie ont commencé ; hormis sur quelques chemins blancs l'élagage des routes a été réalisé ; fuites signalées au niveau de la cheminée du four de Loupchat ; une tournée va être réalisée avec l'entreprise titulaire du marché pour la réalisation du point à temps.

Communication : félicitations à la commission communication pour le 1^{er} numéro de Martel actu qui a été apprécié ; les travaux pour la refonte du site internet se poursuivent.

Baignade : vérifier l'affichage obligatoire sur site, le Syded contrôlera à partir du 15 juin cet affichage et va proposer une campagne « chiens interdits » « et » cigarettes interdites ».

Animaux domestiques : prévoir une communication sur l'obligation de puçage, la divagation et la stérilisation.

Motions à soumettre au prochain Conseil : motion du Département relative à l'école et motion de TE 46 relative à un projet de loi qui veut basculer la compétence sur le Département.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h25.

Le Maire
Yannick OUBREYRIE

Le secrétaire de séance
Olivier GIL

05_PV 28-05-26

